

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-938/SG/CD (rendue exécutoire par arrêté n° 71-938/SG/CD du 30 juin 1971).

n° 71-938/SG/CD

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
30 juin 1971

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1971

Date du numéro
10 juillet 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 201/7eL, du 29 juin 1971 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas envoyant en mission en Métropole plusieurs membres de la Chambre des Députés.